



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

INFOS MAIRIE DE ROUBAIX

Juin 2024

Quelle est la position de la CFDT vis-à-vis de l'Administration et de la Municipalité ?

La CFDT a toujours participé aux négociations avec le Maire et avec l'Administration et n'est pas favorable à la politique de la « chaise vide ».

Si la CFDT n'a obtenu que 9,6% aux dernières élections professionnelles, elle a fait plus que sa part pour obtenir une série d'avancées significatives. En effet, à de multiples reprises entre fin 2019 et début 2022 elle a dénoncé le manque de décision favorable à une amélioration du pouvoir d'achat des agents et a fait des propositions.

Lors d'une réunion réclamée par les Organisations Syndicales, le 23/02/2022, elle a su faire part de son exaspération à Monsieur le Maire concernant cette situation.

La réponse de celui-ci et de son Adjointe au personnel a été la suivante : organisation avec les OS de quelques réunions dédiées sur ce sujet ; les OS y viendraient avec des propositions et un arbitrage serait fait et des décisions annoncées.

La CFDT s'est largement impliquée dans cette démarche, elle a été force de proposition et a constaté que l'engagement pris par le Maire et son Administration a été respecté. Elle en tient compte.

En effet, en juillet 2022, il est annoncé :

- une prime exceptionnelle de 200€ (versée en septembre 2022)
- mais surtout, une **revalorisation du régime indemnitaire** sur plusieurs années (2023, 2024, 2025) et une priorité pour janvier 2023 : le régime indemnitaire des agents de catégorie C.
- la mise en place (enfin !) d'une **participation employeur au déjeuner des agents, proposition défendue, étayée et argumentée par la CFDT depuis 2019.**

La Mairie propose de faire appel à un tout nouvel acteur sur ce marché : **OpenEat.**

Parallèlement à cela, en 2023, d'autres revendications des OS (dont la CFDT) comme l'assouplissement de certains critères concernant les avancements de grades seront obtenues. Notamment l'augmentation des ratios passés à 100% pour les agents de catégorie C, 60% pour les B et 50% pour les A.

L'Administration a aussi pris conscience du retard de la Mairie concernant la F3SCT (anciennement CHSCT) et renforce depuis 2023 les effectifs dédiés à ses missions. Elle a organisé une enquête sur les RPS (Risques Psychosociaux) et met en place des procédures de signalement et la révision du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels.

La CFDT reconnaît l'ensemble de cette dynamique et les efforts budgétaires qui y sont consacrés, ce qui ne l'empêche pas d'être bien consciente que beaucoup reste encore à faire. Elle respecte le choix fait par d'autres OS mais pense que la négociation reste la meilleure option.

Lors du dernier CST, le 14 juin 2024 :

Nous avons donc voté la suite des revalorisations du **RIFSEEP** qui auront un effet rétroactif (rappels de paye) depuis janvier 2024 pour un certain nombre d'agents : les agents du Groupe 2 qui sont éligibles au bonus de 35€, les agents des groupes 6 et 7 éligibles au changement de niveau (du 1 au 2, voire du 1 au 3).

Pourquoi la CFDT est-elle favorable au principe du bonus de 35€ pour certains postes du groupe 2 ?

Les agents de catégorie C sans encadrement ont été répartis en 2 groupes (1 et 2) qui prennent en compte le niveau de spécialisation et de pénibilité des différents métiers.

Néanmoins, au sein d'un même métier du groupe 2, il y a parfois des postes qui se différencient et qui, nous semble-t-il, méritent une reconnaissance financière particulière. D'ailleurs, avant l'application du RIFSEEP, des agents bénéficiaient de cette reconnaissance et ne comprendraient pas la suppression de celle-ci (ex : permis poids lourd, élagueurs, etc).

Par ailleurs, les négociations sur le RIFSEEP continuent et nous y prenons toute notre part (ex : cas des ATSEM et des secrétaires gestionnaires).

Nous avons aussi voté le passage à une participation Mairie pour une **Mutuelle Labellisée** à partir de janvier 2025. Tous les agents adhérents à une Mutuelle (labellisée) pourront donc, sur justificatif, obtenir la participation de la Mairie.

*Attention, le contrat de groupe **Collecteam** sera de ce fait dénoncé. Si vous êtes adhérents à ce contrat, nous vous invitons donc à **prévoir une nouvelle adhésion à une Mutuelle (labellisée) de votre choix pour janvier 2025 !***

Nous avons d'ores et déjà demandé une **revalorisation du montant de cette participation**.

Nous avons aussi obtenu le principe d'une **évolution significative des tranches de rémunération** qui définissent le montant de cette participation. En effet, la participation la plus forte n'est donnée que pour les agents ayant une rémunération inférieure à 2000€ brut (ce montant inclut 1/12 des primes de juin et novembre), puis entre 2000€ et 2500€. Or, malgré nos demandes, ces montants n'ont pas évolués depuis 2017 ! Cela fera l'objet de discussion pour une évolution conséquente dès janvier 2025 => **un plus grand nombre d'agents bénéficieront d'une participation plus élevée.**

Un **contrat Prévoyance** sera aussi proposé aux agents à partir de janvier 2025 et des discussions sur le montant d'une participation Mairie seront rapidement engagées.

Les autres revendications en cours ?

Le doublement de la participation sur OpenEat : Passer la participation de 30€ à 60€/mensuel (montant à dépenser : 120€), ce qui rapprocherait la Mairie de ce qui se fait dans d'autres collectivités concernant les titres resto.

Comme nous le défendons depuis 2019, c'est un moyen particulièrement efficace de redonner du pouvoir d'achat aux agents : pas de charges sociales pour la Ville, défiscalisation pour les agents, impact positif sur le commerce local.

Nous demandons aussi l'identification de salles de pause/déjeuner dédiées dans les différents bâtiments de la ville.

Nous souhaitons aussi l'ouverture d'un chantier sur le temps de travail pour une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie privée.

Et au niveau national ?

Face à la menace démocratique que représente l'extrême droite aux portes du pouvoir :

La CFDT appelle massivement les Français et les Françaises aux urnes pour sauver la démocratie en faisant barrage aux candidats de l'extrême droite lors des prochaines législatives des 30 juin et 7 juillet.

Vous souhaitez nous rencontrer ?

Au local CFDT, Bâtiment B central de l'Hôtel de Ville, 2^e étage, à proximité du service des Archives.

Pour obtenir un rendez-vous, n'hésitez pas à nous envoyer un courriel à : syndicat.cfdt@ville-roubaix.fr

Notre site : www.cfdt-mairie-roubaix.ovh